

BUREAU BART
RUE DE L'HOTEL COMMUNAL 57
4460 GRACE HOLLOGNE

Vilvorde, le 24 novembre 2017

Objet: **Offre livraison électricité**
A l'attention de: BUREAU BART
Votre personne de contact: Lambing Florian
Téléphone: 0478/818.036

Cher Monsieur ,

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir notre meilleure offre pour la fourniture d'électricité à: **BUREAU BART ET ANNEXE EXEL ACP**

Cette offre est valable jusqu'au: 30/11/2017

Si vous marquez votre accord sur cette offre, veuillez nous renvoyer un exemplaire signé avant la date reprise ci-dessus.

Dès réception, nous vous ferons parvenir, par email, une copie contresignée par OCTA+.

Veuillez vérifier et corriger, si nécessaire, la liste des points de livraison reprise en annexe.

Nous sommes convaincus d'être les bons partenaires pour vous, afin de réduire vos coûts énergétiques de façon transparente et durable.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou remarques.

Energiquement vôtre,

Lambing Florian



1. Offre / Contrat

Date: 19/11/2017

Cette offre est valable jusqu'au: 30/11/2017 et ne sera plus valable si OCTA+ ne reçoit pas un exemplaire signé du client avant cette date.

D'une part:

Nom de l'entreprise : **BUREAU BART AVEC ANNEXE EXEL POUR TOUS LES ACP**

Numéro d'entreprise: BE

Adresse de facturation: **RUE DE L'HOTEL COMMUNAL 57 4460 GRACE HOLLOGNE**

Personne de contact: Mme Masset Anne

Tel: 0478/53 32 15

Email: bartsecretariat@gmail.com

Ci-après dénommé « le client »

D'autre part:

OCTA+ Energie S.A.

Schaarbeeklei 600

1800 Vilvoorde

TVA : BE 0401.934.742

Dénoté ci-après « OCTA+ », valablement représentée par un de ses Administrateurs Délégués, Energix Management S.P.R.L. représentée par Xavier Rigo, représentant permanent.



2. Le coût de l'énergie: OCTA+ Vert Fixe – HTVA

YMR - MMR		Tarifs Fixe B2B 100% Vert		
Le prix de l'énergie reste inchangé pour la durée du contrat				
Tarif et durée		1 an	2 ans	3 ans
Redevance fixe (€/an)		0,00	0,00	0,00
Compteur monohoraire		42,01	40,52	40,29
Compteur bihoraire	Heures pleines	49,14	47,38	47,65
	Heures creuses	33,19	32,04	32,01
Compteur exclusif nuit		33,29	32,15	32,03

	Région wallonne	Région de Bruxelles-Capitale	Région flamande
Coûts énergie verte	23,821	7,410	18,536
Coûts cogénération	-	-	2,585

Les coûts énergie verte (€/MWh) couvrent les dépenses liées à la production d'énergie renouvelable. Ces tarifs sont déterminés et fluctueront selon les quotas fixés par les Régions.

3. Durée du contrat:

La durée proposée est de ans.

Si vous désirez une autre durée, veuillez indiquer la durée souhaitée :

- 1 an
 2 ans
 3 ans

3.1. Reconduction tacite

En cas de YMR et MMR, le contrat sera automatiquement reconduit pour la durée initiale du contrat. Le prix sera basée sur les cotations du marché au 6^{ième} dernier jour de mois 2 mois avant la fin du contrat.

Le client peut résilier son contrat 30 jours avant la date de fin de son contrat. Le client doit respecter 1 mois de préavis.

4. Liste des points de livraison



Nom	Adresse de livraison	Code EAN	Date Début	Type	Cons./an MWh
-----	----------------------	----------	------------	------	--------------

[Voir annexe exel ci-dessous](#)

5. Conditions de paiement

Le client doit payer les factures dans les 30 jours calendrier avec une facturation trimestriel à compter de la date de facturation.

Les frais de rappel et de mise en demeure sont à la charge du client.

Cela vaut également pour les opérations que le gestionnaire de réseau réalise pour le Client et qui sont facturées à OCTA+ par le gestionnaire de réseau.

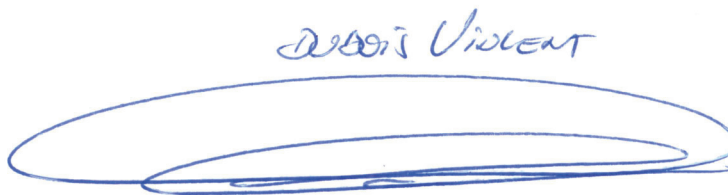
Rédigé en deux exemplaires, le 24 novembre 2017

Pour le Client,



Nom: Remy Thibaut
Fonction: syndic

OCTA+ Energie s.a



Nom: Xavier Rigo
Fonction: Directeur

Les Conditions Générales se trouvant sur le site www.octaplus.be le jour de la signature du Contrat sont applicables. Le Client reconnaît en avoir pris connaissance et les accepter.